DESCRIPTION

DE

QUELQUES INSECTES COLÉOPTÈRES APPARTENANT A L'EUROPE ET A L'ALGÉRIE.

PAR M. LE DOCTEUR CH. AUBÉ.

(Séance du 22 Mai 1850.)

Depuis longtemps j'avais accumulé, dans l'intention de les décrire, quelques Coléoptères que je considérais comme nouveaux; mais, jusqu'alors, le temps me fit défaut et j'ajournai toujours ce travail. Cependant, sentant que la description de soixante insectes appartenant presque tous à des groupes nouvellement étudiés, devait présenter quelque utilité, je me suis mis à l'œuvre et j'ai la satisfaction d'offrir aujourd'hui à la Société le résultat de ce travail. J'aurais pu le rendre plus volumineux, en décrivant plusieurs autres espèces qui font partie de ma collection, et sont très probablement inédites. Mais, ou elles ne sont pas assez tranchées, ou bien j'en possède un trop petit nombre d'exemplaires, pour avoir la certitude que ce sont bien des espèces distinctes. J'ai donc préféré m'abstenir et ne pas courir la chance d'augmenter en pure perte la synonymie, déjà si difficilement extricable.

Je joins à ce travail une planche au trait (pl. 11) sur laquelle je dois quelques explications. Trois des figures se rapportent au présent mémoire, et je n'ai rien à en dire. Mais il

n'en est pas de même de deux autres, dont l'une représente le *Platypus oxyurus* (fig. 4) que M. L. Dufour a décrit page 92 de son travail, ayant pour titre : *Excursion entomologique dans les montagnes de la Vallée d'Ossau*, et l'autre le *Faronus Lafertei* (fig. 5), dont j'ai moi-même donné la description dans nos Annales.

Après m'avoir sacrifié le seul exemplaire du *Platypus* qu'il ait trouvé, M. L. Dufour désirait compléter sa description par une figure : ce qu'il n'avait pu faire lui-même dans son livre qui ne comportait pas de planches. Il me pria d'en faire le dessin et de le publier, mais j'ai différé jusqu'à ce jour la publication de ce dessin, croyant toujours pouvoir donner prochainement le présent travail.

Quant au *Faronus*, je n'ai pu le figurer dans ma *Révision des Psélaphiens* qui était à peu près achevée, lorsque M. de la Ferté a eu l'extrême générosité de me sacrifier l'insecte qui a servi de type à cette coupe générique.

Cette publication, toute tardive qu'elle est, sera j'espère, accueillie favorablement : elle vient servir de complément à deux travaux déjà anciens, sans embarrasser la science en quoi que ce soit (1).

1. Hydroporus pallidulus.

Ovatus, crassus, subdepressus, suprà pallido-testaceus, infrà niger; elytris quatuor lineis abbreviatis, prœter suturam, utrinque nigro-ornatis, subtilissimè punctulatis. 3 1/2 m.

Mas. *nitidulus.*

Femina *opaca abdomine pallido.*

Ovale, court, légèrement déprimé en dessus. Tête et corselet d'un testacé un peu rougeâtre, le dernier à peine

(1) Une autre figure due à M. Jacquelin-Duval, et représentant le *Vesperus Xatartii* mâle, est aussi jointe à la pl. 11, fig. 6. E. D.

pointillé en avant et en arrière ; antennes testacées. Elytres plus pâles que la tête et le corselet, marquées de quatre lignes noires : les trois internes fortement abrégées en avant et légèrement en arrière : la quatrième, au contraire, fortement abrégée en arrière, atteint presque la base : cette dernière est quelquefois divisée, dans sa longueur, en deux lignes distinctes, ou même réduite à une très petite tache linéaire placée au milieu environ de la longueur de l'élytre ; la suture est également noire dans toute son étendue : elles sont à peine pointillées. Le dessous du corps, dans le mâle, est noir, à l'exception du prothorax qui est testacé, et du dernier segment de l'abdomen qui est ferrugineux à son extrémité : dans la femelle, l'abdomen est entièrement testacé. La poitrine et l'abdomen sont fortement ponctués sur les côtés. Pattes testacées.

La femelle est plus terne que le mâle.

Cet *Hydroporus* est très voisin du *confluens*, mais il s'en distingue par sa teinte plus pâle, le dessus du corps un peu plus déprimé et entièrement privé de points épars.

De Sicile.

2. Falagria crassiuscula.

Rufo-picea, capite obscuriore ; thorace subgloboso, transverso, posticè obsoletè canaliculato ; antennis testaceis, articulis primis pallidioribus ; pedibus pallidè testaceis. 2 m.

D'un brun rougeâtre, avec la tête presque noire et l'abdomen légèrement rembruni. Antennes testacées, avec les deux ou trois premiers articles plus pâles. Corselet transversal, convexe, avec un sillon longitudinal très peu marqué et abrégé en avant. Elytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, très légèrement pubescentes et à peine pointillées. Abdomen un

peu plus rembruni que le corselet et les élytres, très légèrement pointillé et pubescent. Pattes testacées.

Elle se distingue de toutes les autres espèces par la forme du corselet, qui est aussi large en arrière qu'en avant, et à peine sillonné.

Trouvée, par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie.

3. Calodera propinqua.

Rufo-castanea, lucidula, tenuiter pubescens; thorace subquadrato, vix convexo ad basin canaliculato, dense punctulato; elytris creberrimè fortiter punctatis; antennis, palpis pedibusque pallidioribus. 4 m.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *C. nigricollis*; elle est de la taille des plus petits individus de cette dernière; elle en diffère essentiellement par son corselet qui est de la couleur du reste du corps, dont la ponctuation est beaucoup plus fine, plus écartée et moins confuse, de sorte qu'il est légèrement brillant; il est aussi un peu moins convexe, et offre en arrière un petit sillon peu sensible; les élytres sont un peu plus courtes et leur ponctuation est peut-être encore plus forte et plus confuse.

J'ai trouvé un individu de cette espèce dans le courant d'août 1849, en compagnie de la *Formica rufa*.

4. Calodera sulcicollis.

Rufo-picea, opaca, creberrimè fortiter punctato, tenue pubescens; thorace posticè angustato, latè canaliculato, concolore. 5 m.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *C. nigricollis*; elle en diffère cependant par la ponctuation de la

tête, du corselet et des élytres qui est plus fortement sentie, et surtout par son corselet un peu plus sensiblement rétréci en arrière, très largement et assez profondément sillonné dans toute sa longueur; en outre, il n'est pas plus foncé que la tête et les élytres.

Elle a été prise dans les Alpes du Piémont par M. Ghiliani.

5. Calodera atricollis.

Depressa, rufo-picea, capite thoraceque nigris, opaca, creberrimè vix punctulata, pube brevissima vestita; capite depressiusculo; thorace canaliculato; antennis rufo-piceis; pedibus pallidè testaceis. 4 m.

D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, avec la tête et le corselet noirs, ternes, très finement pointillés et réticulés; elle est couverte d'une pubescence très fine et très serrée. Tête assez fortement déprimée sur le front. Antennes d'un brun rougeâtre, très longues; le dernier article presque aussi long que les trois précédents réunis. Corselet très légèrement rétréci en arrière, canaliculé, plus fortement en arrière qu'en avant. Elytres un peu plus larges que le corselet, à peu près aussi longues, d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Abdomen brunâtre, un peu plus foncé en arrière; légèrement brillant, pubescent et couvert d'une ponctuation plus forte que celle du corselet et des élytres et beaucoup moins serrée. Pattes d'un testacé pâle : les deux premiers articles des tarses postérieurs à peu près égaux.

Trouvée, par M. Ghiliani, dans les Alpes du Piémont.

6. Calodera picina.

Picea subtiliter punctulata, pube testacea dense vestita; antennis pedibusque testaceis. 2 à 2 1/4 m.

Cette espèce a beaucoup d'analogie pour la forme avec le *fronticornis*; elle est moitié plus petite. La tête et le corselet sont à peu près semblables; cependant ponctuées plus finement et plus serrées; les antennes moins grosses à l'extrémité; les élytres plus convexes, plus larges, moins brillantes et surtout beaucoup plus finement ponctuées et couvertes d'une pubescence beaucoup plus fine et plus serrée. Abdomen et pattes à peu près comme dans la *fronticornis*.

J'ai plusieurs fois rencontré cette espèce au pied des arbres, dans les bois un peu frais des environs de Paris.

7. Homalota nigrina.

Nigra, nitida, tibiis tarsisque testaceis; thorace elytris angustiore, transversìm subquadrato, posticè foveolato, sparsìm punctulato; elytris, in feminâ, nitidis, sparsìm punctatis; in mare, opacis, creberrimè punctatis. 3 1/2 m.

D'un noir assez brillant dans la femelle, plus terne dans le mâle. Tête petite, plus étroite que le corselet, à peine ponctuée; antennes, dans le mâle, presqu'aussi longues que la tête, le corselet et les élytres réunis; un peu plus courtes dans la femelle. Corselet un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, peu convexe; marqué d'une légère impression transversale à la base, très finement ponctué; un peu moins brillant dans le mâle que dans la femelle. Élytres un peu plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges, couvertes, chez le mâle, d'une ponctuation assez forte et très serrée qui les rend ternes; chez la femelle, au contraire, elles sont ponctuées beaucoup plus finement et les points sont plus écartés : aussi sont-elles brillantes. Abdomen ponctué, un peu plus fortement sur les trois premiers articles; les deux derniers

chez les mâles offrent quelques petits tubercules élevés, disposés sans ordre. Cuisses noirâtres, jambes et tarses testacés. Elle doit être placée dans le voisinage de la *graminicola.*

Je possède deux exemplaires de cette espèce, pris à Lille et communiqués par M. Emile Cussac.

8. HOMALOTA PLANATICOLLIS.

Linearis, deplanata, nigra, tenuiter pubescens; antennarum basi, elytris pedibusque piceo-testaceis; thorace subquadrato, partim leviter angustato, late et profundè canaliculato. 2 m.

Etroite, allongée et très déprimée; d'un noir terne et couverte d'une pubescence très fine. Tête à peine plus étroite que le corselet; très finement pointillée et déprimée; antennes noirâtres avec la base plus pâle. Corselet à peine plus large que long, arrondi sur les côtés et très largement rétréci en arrière, avec un sillon longitudinal très large et profond; il est terne et couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée que celle de la tête. Elytres très déprimées, à peine plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges; d'un brun un peu pâle; légèrement plus foncé vers la base et couvertes d'une ponctuation analogue à celle du corselet : elles sont cependant un peu moins ternes. Abdomen finement pointillé. Pattes brunâtres, avec les jambes et les tarses plus pâles.

Le mâle a la tête plus déprimée; le corselet un peu plus fortement sillonné, et le cinquième segment abdominal offrant un petit tubercule arrondi vers le milieu de son bord postérieur.

Elle peut être placée près de l'*angustula.*

J'ai plusieurs fois rencontré cet insecte dans les prés

humides des environs de Pris; j'en ai également reçu deux exemplaires pris à Lille, par M. Émile Cussac.

9. Homalota major.

Depressiuscula, nigro picea, pube levi vestita; antennis, elytris, pedibusque rufotestaceis; thorace transverso postice leviter impresso, elytrisque densè punctulatis; abdomine sparsìm punctulato, postice sublævi. 4 m.

D'un brun noirâtre et légèrement pubescente. Tête un peu plus étroite que le corselet; noire, assez luisante et couverte de points assez fins; antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, assez fortes et d'un testacé rougeâtre. Corselet un peu plus large que long, très légèrement arrondi sur les côtés, un peu plus en arrière; couvert de points enfoncés assez serrés et marqué d'une petite strie très peu sentie, placée chez quelques individus, peut-être chez les mâles, dans une dépression assez large. Elytres à peine plus larges que le corselet; à peu près aussi longues que larges, d'un ferrugineux pâle un peu rembruni vers la base et couvertes de points un peu plus forts et un peu moins serrés que ceux du corselet. Abdomen couvert de petits points épars, presque lisse sur les deux derniers segments. Pattes testacées.

Elle doit être placée près de la *pavens* dont elle diffère cependant essentiellement; elle est plus grande, moins déprimée, plus fortement ponctuée; les antennes sont moins grêles, etc.

Je l'ai prise en mai 1842 sous les feuilles mortes des grandes futaies de la forêt de Fontainebleau.

10. Homalota castanea.

Brunneo-castanea, subopaca, pube brevi vestita; anten-

nis, elytris, pedibusque pallidioribus; thorace transverso, subtilissimè densius punctulato, vix conspicue canaliculato; abdomine antice dense punctato, postice sublœvi. 3 m.

D'un brun châtain, légèrement pubescent. Tête un peu plus étroite que le corselet, noirâtre, très finement pointillée; antennes testacées, plus pâles à la base. Corselet transversal, une fois et demie aussi large que long, assez convexe, arrondi sur les côtés et en arrière, couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée qui le rend terne, et marqué dans toute sa longueur d'un petit sillon étroit, peu sensible et visible seulement sous un certain jour. Elytres à peu près de la largeur du corselet, un peu plus larges que longues, d'un châtain clair un peu rembruni vers l'écusson et les angles externes postérieurs, couvertes d'une ponctuation plus forte et moins serrée que celle du corselet. Les trois premiers segments de l'abdomen assez fortement ponctués, les autres presque lisses : le sixième, dans le mâle, offre un petit tubercule arrondi, lisse et luisant.

Elle doit prendre rang dans le voisinage des *H. flavipes* Grav., et *confusa* Markel, dont elle diffère, surtout par la forme plus arrondie de son corselet, dont les angles postérieurs sont beaucoup moins sentis.

J'ai rencontré plusieurs fois cette *Homalota* à Fontainebleau, sous les feuilles mortes des grandes futaies.

11. Homalota eucera.

Linearis, depressa, picea, nitidula; antennarum basi pedibusque testaceis; thorace transverso, sparsìm punctato, supra canaliculato; elytris sparsìm punctatis; abdomine late marginato. 2 m.

Linéaire, un peu déprimée, d'un brun assez foncé et

légèrement brillante. Tête à peine plus étroite que le corselet, noire et couverte de points épars assez forts; antennes brunâtres, testacées à la base, assez courtes et renflées dans leurs deux tiers terminaux; le premier article aussi grand que les trois suivants réunis; le second, moitié plus petit, obconique; le troisième très petit obconique; le quatrième, le plus petit de tous, presque sphérique, légèrement transversal; les six suivants à peu près égaux entre eux, transversaux, assez gros, et formant avec le dernier, de forme ovoïde, une massue allongée, qui donne à ces organes un aspect remarquable. Corselet transversal, plus large que long, arrondi sur les côtés et en arrière, couvert de points assez forts et écartés, avec un sillon longitudinal très bien marqué. Elytres de la largeur du corselet, aussi longues que larges, couvertes de points analogues à ceux du corselet. Abdomen très largement rebordé. Pattes testacées.

Cette espèce doit être placée près de la *socialis*. Elle se distingue de toutes ses congénères par sa ponctuation profonde et écartée, et surtout pour la forme remarquable de ses antennes.

J'ai pris cette *Homalota* une seule fois et un seul individu, que je suppose être un mâle, dans le bois de Meudon, près Paris. J'en ai reçu un second exemplaire de M. Chevrier, qui l'a trouvé à l'Aigle. Cet individu diffère un peu du mien et pourrait bien être la femelle. Ses antennes sont un peu plus grêles, la ponctuation générale est plus faible et il est presque terne.

12. Homalota nigerrima.

Fusiformis, nigra, subnitida, fere glabra; thorace transverso, convexiusculo, vix conspicue punctulato; pedibus piceis. 1 1/4 m.

A peu près de la forme de l'*aterrima*, mais légèrement plus courte et un peu plus large. Tête et corselet à peine visiblement ponctués. Elytres de la longueur du corselet, plus larges que longues et couvertes d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Les trois premiers segments de l'abdomen ponctués un peu plus fortement que les suivants. Pattes brunâtres.

Elle ressemble à l'*aterrima*, mais elle est plus petite, plus trapue, plus luisante ; ses élytres sont plus courtes et beaucoup plus fortement ponctuées ; la ponctuation est semblable à celle des élytres de l'*H. inconspicua*; elle n'est pas non plus pubescente comme l'*aterrima*.

J'ai pris deux exemplaires de cette espèce en fauchant dans un pré aux environs de Châteauroux, en juin 1847.

13. Oxypoda elongatula.

Elongata, picea, tenuiter sericeo-pubescens; thorace leviter convexo, vix ad basin impresso; antennarum articulo primo et pedibus testaceis; antennis extrorsum gradatim validioribus. 2 3/4 m.

Très voisine de la *longiuscula*, dont elle ne diffère réellement que par la taille un peu plus forte, relativement plus allongée; mais surtout par ses antennes qui sont plus longues et dont la forme est tout à fait différente. A partir du troisième article, elles vont toujours en s'épaississant jusqu'à l'extrémité : le dernier article est lui-même beaucoup plus grand et au moins aussi long que les deux précédents réunis, et presque toujours d'une couleur un peu plus claire.

J'ai assez souvent rencontré cette espèce dans les prés humides, sous la mousse au pied des arbres, en février et mars.

Environs de Paris.

14. Oxypoda angusta.

Elongata, picea, nitidula, punctata, vix pubescens; thorace convexo basi foveolato; antennis, pedibus, abdominis segmentis duobus primis et ano rufo-testaceis. 2 1/2 m.

Allongée, presque linéaire, brune, à peine pubescente et légèrement brillante. Tête assez forte, un peu plus étroite que le corselet, très finement pointillée; antennes et palpes testacés. Corselet un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés et en arrière, assez convexe; couvert de points un peu plus forts que ceux de la tête et marqué, vers la base, d'une impression transversale. Elytres de la largeur du corselet, à peu près aussi longues que larges, couvertes de points très serrés et beaucoup plus forts que ceux de la tête et du corselet. Abdomen assez fortement ponctué, avec les deux premiers segments et l'extrémité testacés. Pattes testacées.

Le mâle offre sur les élytres, dans leurs deux tiers postérieurs et dans le voisinage de la suture, un pli longitudinal assez large et assez élevé. Le cinquième segment abdominal présente aussi, en dessus, un très petit tubercule allongé et lisse.

Cette espèce a été recueillie par M. Montandon, dans les environs de Batoum, en Imérilie.

15. Oxypoda fuliginosa.

Linearis, depressiuscula, ferrugineo-picea, opaca, vix pubescens; thorace ad latera et basin angustissime marginato, foveolato; antennarum basi pedibusque testaceis. 2 m.

Allongée, linéaire, légèrement déprimée, brunâtre, à peine pubescente et terne. Tête noirâtre, un peu plus étroite que le corselet, très finement pointillée. Antennes

testacées à la base. Corselet transversal, un peu plus large que long; légèrement rétréci en arrière; arrondi et très finement rebordé sur les côtés et à la base, avec une très légère impression transversale et couvert de points très petits et très serrés. Elytres un peu plus larges que le corselet, à peu près aussi larges que longues et couvertes de points enfoncés très serrés, mais plus forts que ceux de la tête et du corselet. Abdomen très finement pointillé; les premiers segments et l'extrémité un peu plus clairs. Pattes testacées.

Le mâle offre sur le cinquième segment abdominal un petit tubercule allongé et lisse.

Recueillie par M. Montandon, à Batoum, en Iméritie.

16. Aleochara decorata.

Nigro-picea, nitidula, pube subtili vestita; antennis bas et apice, pedibus, anoque testaceis; elytris thorace vix brevioribus, vitta obliqua sanguinea ornatis. 4 m.

De la taille et de la forme de la *rufipennis*, d'un brun de poix peu brillant et pubescente. Tête noirâtre, très finement ponctuée; antennes d'un brun ferrugineux, avec la base et le dernier article testacés; les deuxième et troisième articles à peu près égaux entr'eux. Corselet une fois et demie aussi large que long, rétréci en avant, convexe, couvert de points très fins et très serrés; les bords latéraux légèrement ferrugineux. Elytres aussi larges que le corselet, à peine plus courtes que lui, couvertes de points fins et serrés, un peu plus forts que ceux du corselet : elles sont marquées d'une large bande ferrugineuse oblique, de l'angle huméral à l'angle sutural postérieur. Abdomen couvert de points enfoncés aussi forts que ceux des élytres, serrés, mais cependant un peu moins que sur les élytres; le bord postérieur de l'avant-dernier segment,

et le dernier tout entier, plus ou moins testacés. Pattes testacées.

Elle ressemble beaucoup à la *scutellaris* que M. H. Lucas a décrite, dans son travail sur les Insectes d'Algérie, mais elle en diffère essentiellement par sa couleur moins noire; sa ponctuation plus fine et plus unie, par la forme de son corselet qui est plus convexe, et sur lequel l'on n'observe aucune apparence de dépression au milieu du bord postérieur; tandis que dans la *scutellaris* le corselet est toujours légèrement déprimé en arrière et offre souvent deux très petites impressions.

J'ai reçu deux exemplaires de cet insecte de M. Anjubault, du Mans, qui les a rencontrés en compagnie de fourmis : j'en ai pris moi-même un individu au vol dans l'intérieur de Paris.

17. Aleochara inconspicua.

Nigra, nitida, pilis raris instructa; thorace sparsìm punctato, punctis valde distantibus; elytris valde sparsìm punctatis; abdomine vix punctato, fere levi; tibiis testaceis. 2 1/2 à 4 m.

A peu près de la taille de la *nitida*; d'un noir brillant, couverte d'un duvet peu serré. Tête couverte de petits points très écartés; antennes entièrement noires: le troisième article une fois et demie aussi long que le second. Corselet un peu plus large que long, légèrement convexe et couvert de points enfoncés très espacés. Elytres un peu plus larges que le corselet, et couvertes de points enfoncés assez forts, épars, mais moins espacés que sur le corselet. L'abdomen est presque lisse et n'offre que quelques points disposés irrégulièrement. Jambes testacées.

Elle ressemble un peu à la *nitida*, mais ses élytres sont immaculées et le corselet n'offre pas les deux lignes longi-

tudinales de points enfoncés qu'on observe sur le corselet de cette dernière.

Je possède quatre exemplaires de cette espèce : je les ai reçus de M. Chevrier, de Genève, sous le nom que je lui conserve. Deux ont été pris à Genève, les autres à Aigle.

18. Aleochara lugubris.

Nigro-picea, nitidula, pube tenui vestita; antennarum basi, ano pedibusque rufo-testaceis; elytris ferrugineis, thoracis longitudine. 2 1/2 à 3 1/2 m.

A peu près de la taille et de la forme de la *mæsta*, d'un brun de poix, assez brillante et couverte d'une pubescence lâche. Tête couverte de points enfoncés fins et écartés; antennes testacées à la base : le troisième article un tiers plus long que le second. Corselet transversal, un peu plus large que long, couvert de points assez fins et écartés. Elytres à peu près de la longueur et de la largeur du corselet, un peu plus larges que longues, ferrugineuses et couvertes de points assez forts et assez serrés. Abdomen presque lisse, avec quelques points enfoncés très écartés, l'extrémité ferrugineuse. Pattes d'un testacé ferrugineux.

Elle ressemble beaucoup à la *mæsta* dont elle diffère par une taille généralement plus petite, une forme plus étroite, par la couleur des élytres, qui sont rarement ferrugineuses dans la *mæsta :* la ponctuation est aussi un peu plus lâche.

Je possède six exemplaires de cette *Aleochara* que tous je tiens de M. Chevrier, de Genève.

Deux ont été recueillis à Genève, les autres dans le Jura : ils m'ont été adressés sous le nom que je maintiens.

19. Myllæna glauca.

Elongata, picea, cinereo-sericea; thoracis angulis posticis subrectis; antennis, pedibus anoque testaceis. 2 1/2 m.

Allongée, brunâtre et entièrement couverte d'un duvet très fin et très serré. Antennes grêles, longues, testacées, plus pâles à la base et à l'extrémité. Corselet rétréci en avant, légèrement bisineux à la base, avec les angles postérieurs presque droits. Elytres plus courtes que le corselet. Abdomen avec l'extrémité et souvent le bord postérieur de tous les segments testacés. Pattes testacées.

Cette espèce diffère essentiellement de toutes celles décrites par Erichson : elle est beaucoup plus grande et plus étroite, mais elle se rapproche beaucoup de la *M. gracilis*, Heer, *laticollis* Kiesenwetter : cette dernière est un peu plus petite, relativement plus large, et a la tête, le corselet et les élytres ferrugineux.

J'ai plusieurs fois pris cet insecte aux environs de Paris, sur le bord des petites mares où il court avec beaucoup de rapidité. Lorsque le soleil brille, il s'envole souvent, lorsqu'on veut le saisir.

20. Leptacinus basalis.

Niger, nitidus; thorace piceo; antennis piceis, articulo primo ferrugineo; elytrorum basi pedibusque testaceis. 5 m.

Allongé, très étroit, très brillant. Tête allongée, très peu convexe, presque quadrangulaire, couverte de très petits points enfoncés très écartés et présente, en outre, de chaque côté, trois ou quatre autres points beaucoup plus forts; antennes très courtes : le premier article aussi long que les trois premiers réunis et en massue : le

second obconique, plus fort que le troisième, très petit et sphérique : le quatrième transversal un peu plus petit que le cinquième : les six suivants à peu près égaux, transversaux et comprimés et le dernier ovoïde. Corselet d'un brun ferrugineux, lisse. Ecusson triangulaire lisse et testacé. Elytres à peu près de la largeur et de la longueur du corselet, lisses, noires et testacées à la base. Abdomen noirâtre, très étroitement marqué de testacé sur le bord externe et à l'extrémité de chaque segment. Pattes testacées.

Trouvé par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie, et fait partie de la collection de M. Reiche.

21. Ocypus abbreviatipennis.

Alatus, niger, opacus; capite thoraceque nitidis; tarsis rufo-ferrugineis; antennarum articulo ultimo testaceo. 12 à 14 m.

A peu près de la taille et de la forme du *similis*, avec la tête et le corselet brillants. Tête un peu plus large que le corselet, couverte de points enfoncés assez forts; très serrés en arrière et sur les côtés; un peu plus espacés sur le front; elle offre une petite ligne lisse, très étroite, à peine saillante, descendant du vertex jusqu'à la moitié antérieure environ. Le dernier article des antennes d'un testacé jaunâtre. Corselet un peu plus long que large, très légèrement rétréci en arrière, arrondi à la base; couvert de points enfoncés, assez rapprochés, presque également répandus : cependant un peu plus serrés sur les côtés; le milieu relevé en ligne élevée, lisse et occupant toute son étendue. Elytres moitié plus courtes que le corselet, très confusément ponctuées et ternes. Abdomen également

terne, mais plus finement et moins confusément ponctué que les élytres; tarses d'un ferrugineux pâle.

Il ressemble beaucoup au *similis*, mais il a la tête et le corselet plus luisants et moins finement ponctués, surtout la tête; les élytres sont beaucoup plus courtes : le dernier article des antennes seulement jaunâtre et les tarses testacés.

Pris par M. Montandon, aux environs de Batoum, en Iméritie.

22. Philonthus thermarum.

Niger, antennarum basi pedibusque pallidè testaceis; thorace punctis quinque seriatim utrinque impresso; elytris piceo-testaceis, sparsìm punctatis. 2 1/2 à 2 3/4 m.

A peu près de la forme de l'*aterrimus*, mais beaucoup plus petit que lui. Tête un peu allongée, lisse, luisante et marquée de chaque côté, en arrière des antennes, de deux petits points enfoncés placés l'un derrière l'autre; antennes brunâtres, avec les trois ou quatre premiers articles testacés pâles. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque aussi long que lui, avec deux lignes longitudinales de cinq points enfoncés, et quelques autres points disposés sans ordre et placés sur les côtés, vers les angles antérieurs. Ecusson avec quelques très petits points au centre. Elytres un peu plus longues que larges, d'un testacé un peu foncé, très légèrement rembrunies à la base, couvertes de points assez forts et assez écartés et légèrement pubescentes. Abdomen très finement pointillé; assez pubescent, noir, avec le dernier segment très légèrement ferrugineux à son sommet. Pattes d'un testacé très pâle.

Découvert par M. Rouzet, dans la tannée des serres du Jardin des Plantes de Paris.

23. Sunius filum.

Elongatus, linearis, niger; elytris brevibus et ano rufo-testaceis; antennis pedibusque testaceis. 4 1/2 m.

De la taille du *filiformis* avec lequel il a la plus grande analogie. Tête noire, semblable à celle du *filiformis* à peine plus fortement ponctuée ; antennes testacées. Corselet noir, cordiforme, plus étroit et un peu plus fortement ponctué que chez le *filiformis* : le point le plus large est placé un peu plus en arrière. Ecusson terne, très finement pointillé. Elytres d'un testacé rougeâtre, à peu près de la largeur et de la longueur du corselet, couvertes de points enfoncés assez forts et très serrés, granuleuses. Abdomen noirâtre avec le sixième et l'extrémité du cinquième segment rougeâtres ; à peu près ponctué comme le corselet, cependant d'une manière un peu moins serrée. Pattes testacées.

Il ressemble beaucoup au *filiformis* ; il en diffère par sa ponctuation un peu plus forte, son corselet plus étroit, ses élytres plus courtes et testacées.

Trouvé par M. Lauras, en Algérie, et faisant partie de la collection de M. Reiche.

24. Sunius asper.

Elongatus, linearis, piceus, thorace, elytris, abdominis segmentis quinto sextoque rufo-testaceis; antennis et pedibus testaceis; thorace et elytris rugoso-punctatis. 4 1/2 m.

De la taille et de la forme du *filiformis*, dont il diffère par sa ponctuation beaucoup plus forte : le corselet

et les élytres surtout sont granuleux. Le corselet est un peu plus étroit, avec les angles latéraux plus sentis. Les élytres sont plus convexes. La couleur est aussi différente. La tête et l'abdomen sont brunâtres ; le cinquième et le sixième segments de ce dernier, le corselet et les élytres, d'un ferrugineux rougeâtre ; les antennes et les pattes testacées.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce : il fait partie de ma collection et a été pris en Andalousie, par M. Ghiliani.

25. Sunius diversus.

Elongatus, linearis, niger; thorace cordato; antennis, pedibusque pallidis; elytris testaceis, macula nigra maxima ornatis. 4 m.

De la taille et de la forme du *bimaculatus*, dont il diffère par la tête un peu plus large, le corselet plus cordiforme et déprimé; les élytres un peu plus larges, dont la tache noire est beaucoup plus large et n'est pas placée de même. Dans le *bimaculatus*, elle est située au milieu de l'élytre et un peu en dehors ; dans le *diversus*, au contraire, elle est beaucoup plus grande et occupe presque toute la partie antérieure : souvent même elle paraît atteindre la base. Cette dernière variété ressemble beaucoup à l'*angustatus*, mais elle en diffère par sa taille, plus voisine de celle du *filiformis* ; son corselet est aussi relativement plus rétréci en arrière.

Le sixième anneau de l'abdomen du mâle présente une échancrure profonde et triangulaire.

J'ai, plusieurs fois, pris cette espèce aux environs de Paris, dans le fumier des couches à melons.

26. Sunius pulcher.

Elongatus, linearis rufo-testaceus, nitidus; abdominis quatuor segmentis primis nigris; antennis et pedibus testaceis; capite, thorace elytrisque brevibus, punctis validis sparsìm punctatis. 4 m.

Il est linéaire, d'un testacé rougeâtre brillant, avec les quatre premiers segments de l'abdomen noirs. Tête ovalaire, couverte de points très forts et très écartés. Corselet cordiforme, un peu plus étroit que la tête; couvert de points enfoncés très forts, très écartés, distribués sans ordre, à l'exception de quelques-uns qui sont disposés en deux lignes longitudinales, un peu déprimées, placées en arrière et faisant ressortir une petite carène lisse, plus sensible à la base qu'au sommet. Ecusson très petit, lisse, avec un ou deux points enfoncés. Elytres de la largeur du corselet, plus courtes que lui, plus étroites au sommet qu'à la base et couvertes de points enfoncés, très forts; un peu moins écartés que sur le corselet et régulièrement répartis. Abdomen noir, avec les deux derniers segments rougeâtres : il est plus finement ponctué que les autres organes. Pattes testacées.

Ce *Sunius* est très remarquable et s'éloigne de tous ses congénères par son système de ponctuation. Au lieu d'être plus ou moins finement ponctué, rugueux et terne, il est lisse et couvert de points énormes et très écartés : il est impossible de le confondre avec aucun autre.

Cette espèce a été trouvée en Algérie, par M. Lauras, et fait partie de la collection de M. Reiche.

27. Pæderus longicornis.

Alatus, cyaneus, elytris cæruleis; thorace rufo-ferrugineo;

palpis, antennis pedibusque nigris; antennis valde elongatis. 9 m.

Il a la plus grande analogie avec le *ruficollis*, dont il doit cependant être séparé. Il est un peu plus grand, sa couleur générale est plus franchement bleue; mais il s'en distingue surtout par ses antennes dont la longueur dépasse, de beaucoup, celle de la tête et du corselet réunis. Chacun des articles est au moins une fois et demie aussi long que ses congénères, dans le *ruficollis*.

Je possède trois exemplaires de cet insecte que j'ai pris sur les bords d'un petit torrent à Seyssel en Savoie : ce sont deux mâles et une femelle. Je suis certain que cette espèce est commune dans la localité que j'indique, car, sur six ou huit individus que j'ai recueillis comme *ruficollis*, et cela sous le rapport géographique seulement, j'ai eu le bonheur, de retour à Paris, de trouver trois *longicornis*.

28. Bledius sus.

Niger, nitidulus, antennis ferrugineis, basi dilutioribus; pedibus testaceis; thorace profundè punctato, canaliculato; elytris thorace sesqui longioribus, valdè punctatis. 4 à 4 1/2 m.

Il est de la taille du *pallipes*. Tête très finement réticulée et terne, avec deux petits tubercules sur le front, lisses et ferrugineux au sommet; antennes ferrugineuses, plus pâles à la base. Corselet convexe, un peu rétréci en arrière; les angles postérieurs largement arrondis; il est couvert de points enfoncés très gros et assez écartés, et a un sillon longitudinal assez profond qui occupe toute son étendue; il est assez brillant. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, couvertes de points enfoncés un peu moins forts et légèrement plus rapprochés que ceux du corselet, et aussi brillantes que ce dernier. Abdomen

très finement ponctué, presque lisse; l'anneau terminal un peu ferrugineux. Pattes testacées.

Il ressemble un peu, pour la taille, la forme et la couleur, au *pallipes*; mais il en diffère essentiellement par la ponctuation de son corselet, qui est beaucoup plus forte, et par les angles postérieurs de cet organe très largement arrondis, tandis qu'ils sont un peu plus saillants et sentis dans le *pallipes*.

J'ai trouvé cette espèce dans les environs de Compiègne, dans le sable frais, sous l'égoût du toit d'une maison.

29. OMALIUM STRIATIPENNE.

Elongatum, subdepressum, glabrum, nitidum, castaneum; capite sparsìm, thorace densius, elytris crebre sub seriatìm punctatis. 2 m.

Il est à peu près de la taille et de la forme du *vile*, mais un peu plus petit, un peu moins déprimé et entièrement roux. Tête couverte de points très écartés, très légèrement impressionnée de chaque côté en dedans des antennes : celles-ci de la longueur de la tête et du corselet réunis, avec la massue composée des cinq derniers articles. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en arrière; les angles postérieurs presque droits; il est couvert de points enfoncés assez forts, un peu plus rapprochés que ceux de la tête, et est déprimé au milieu : la dépression presqu'imperceptiblement divisée en deux fossettes; on observe encore le long du bord externe et en arrière une impression un peu oblique et assez fortement sentie. Elytres près de deux fois aussi longues que le corselet, couvertes de points très serrés et irrégulièrement disposés en stries longitudinales, placées un peu obliquement. Abdomen lisse, testacé à l'extrémité.

Pris par M. Montandon aux environs de Batoum en Imérities.

30. Hister sordidus.

Oblongus, niger; thoracis lateribus bistriatis; elytrorum striis dorsalibus duabus primis abbreviatis, marginali nulla, externè late rubro maculatis; tibiis anticis quadridentatis, dente extremo bifido, intimo vix conspicuo. 4 m.

De la taille, de la forme et de la couleur du *bimaculatus*. Tête avec la strie ordinaire. Corselet ayant la strie latérale assez éloignée du bord externe, avec une autre petite strie vers les angles antérieurs. Les élytres sont marquées de six stries dorsales dont les deux internes abrégées en avant, la suturale un peu moins que la seconde; la strie marginale manque entièrement, et la fossette inférieure est traversée dans toute son étendue par la strie terminale; elles sont ornées d'une tache rouge irrégulièrement triangulaire, qui part de l'angle huméral, se dirigeant vers l'angle sutural postérieur, en occupant toute la partie externe. Le pygidium, les côtés de la poitrine et de l'abdomen sont fortement ponctués. Pattes ferrugineuses, les jambes antérieures fortement dilatées, avec quatre dents; la dernière très large et bifide, la première et la seconde très petites, la première surtout est presqu'imperceptible.

D'Espagne méridionale.

31. Paromalus minimus.

Rotundato-ovalis, niger, punctulatus; elytrorum striis dorsalibus quatuor vix posticè abbreviatis, prima antice ad suturam recurva; tibiis anticis obsoletè tridenticulatis.

Arrondi, légèrement convexe en dessus et noir. Tête très finement pointillée, légèrement déprimée en avant entre les antennes : celles-ci rougeâtres, avec la massue testacée. Corselet pointillé comme la tête, avec les bords latéraux très étroitement rebordés. Elytres couvertes de points enfoncés, un peu plus forts que ceux du corselet, mais beaucoup plus écartés, très sensibles sur le milieu, s'effaçant insensiblement sur les côtés et en arrière : elles ont quatre stries dorsales peu senties, à peine abrégées en arrière; la plus externe est recourbée en avant et en dedans, en se dirigeant vers la suture; les stries marginales et terminales sont parfaitement visibles. Pygidium très finement pointillé. Pattes ferrugineuses; les jambes antérieures armées de trois petites dents à peine sensibles.

C'est le *Dendrophilus minimus* du Catalogue de M. le comte Dejean.

Cet insecte est assez rare; je l'ai plusieurs fois pris aux environs de Paris, dans les matières animales desséchées, sous des morceaux de peau et sous de très petits animaux. J'en possède un individu d'Algérie et un autre de Sicile.

32. Abroeus consobrinus.

Piceus, nitidus, valde sparsìm punctatus; tibiis anticis tenue rotundatim ampliatis. 1 m.

Il a la plus grande analogie avec le *granulum*, dont il diffère cependant par la taille un peu plus petite, la ponctuation un peu plus lâche, un corselet plus court, et principalement par la forme des jambes antérieures qui sont moins fortement dilatées, régulièrement arrondies en dehors; en outre la dilatation naît et finit insensiblement de l'articulation de la cuisse à celle du tarse; tandis que, dans le *granulum*, la jambe est brusquement élargie.

Je possède trois exemplaires identiques de cet insecte : ils ont été pris tous trois par M. Montandon aux environs de Batoum en Iméritie.

Je saisis ici l'occasion de rectifier une erreur que j'ai commise (Ann. de la Société Entom. t. xi, p. 232.), au sujet d'un insecte que j'ai décrit sous le nom de *Abræus punctum*, et qui doit être rapporté au *Tribalus minimus* de Rossi.

CATOPSIMORPHUS.

(Planche 11, figure 1, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*.)

Antennes de onze articles ; le huitième n'est pas plus étroit que le précédent et le suivant et à peine plus court : elles sont très aplaties.

Epistome coupé à peu près carrément.

Labre largement et profondément échancré et muni en avant d'une petite membrane très mince, fortement échancrée au milieu et ciliée dans l'échancrure.

Mandibules cornées, denticulées à l'extrémité et garnies en dedans d'une membrane ciliée.

Mâchoires avec le lobe interne terminé par un petit crochet ; le lobe externe mousse et velu à son extrémité.

Palpes maxillaires de quatre articles : le premier très petit, le second un peu en massue, le troisième obconique, le dernier conique, moitié plus petit que le troisième.

Lèvre inférieure membraneuse, assez fortement échancrée.

Palpes labiaux de trois articles, cylindriques ; le dernier le plus petit.

Tarses de cinq articles; les antérieurs et intermédiaires peut-être dilatés chez le mâle.

Le facies de ce genre est tout à fait analogue à celui des *Catops* : ce qui a motivé sa dénomination. Il diffère de ces derniers principalement par la forme des antennes.

Nous ne connaissons rien sur son genre de vie.

33. Catopsimorphus orientalis.

(Planche 11, figure 1.)

Ovalis, convexiusculus, niger, griseo pubescens; antennis, ore, elytris pedibusque ferrugineis; thorace antice angustato, angulis omnibus rotundatis. 3 1/2 m.

Tête noire, un peu brillante, assez large, très finement pointillée et légèrement pubescente; labre, palpes et antennes, testacés; ces dernières ont le premier article assez long, cylindrique, le second presque globuleux, les suivants sont transversaux, aplatis et vont en s'élargissant jusqu'au dernier qui se termine en pointe, le huitième à peine plus court que le précédent et le suivant. Corselet plus d'une fois et demie aussi large que long, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière, presque carrément tronqué au sommet et à la base, très largement arrondi sur les côtés: les angles antérieurs et postérieurs mousses et arrondis; il est noir pubescent et finement pointillé et réticulé. Elytres aussi larges que le corselet à sa base, environ une fois et demie aussi longues que larges; largement arrondies en arrière; elles sont ferrugineuses, ponctuées et réticulées, moins finement que le corselet; pubescentes et marquées d'une strie fortement sentie de chaque côté de la suture. Dessous du corps noir, avec l'extrémité de l'abdomen un peu ferrugineuse. Pattes ferrugineuses, les cuisses légèrement rembrunies.

Je possède deux individus de cette espèce : ils ont été pris, par M. Montandon, aux environs de Constantinople. Ces deux exemplaires sont probablement deux femelles à tarses simples.

34. Catops meridionalis.
(Planche 11, figure 2.)

Ovatus, convexiusculus, piceus; antennis pedibusque ferrugineis; thoracis angulis posticis valde productis; elytris oblongiusculis, striatulis. 5 1/2 m.

Il ressemble beaucoup au *picipes*, mais il est un peu plus grand et surtout plus allongé. Tête noire, très finement pointillée; antennes et palpes ferrugineux. Corselet brunâtre, transversal, une fois et demie aussi large que long, assez convexe, échancré en avant; coupé presque carrément en arrière, où il est un peu plus large; les côtés très largement arrondis; les angles antérieurs abaissés et arrondis, les postérieurs très saillants en arrière et un peu aigus. Ecusson assez grand, finement ponctué et réticulé. Elytres brunâtres, ovalaires, assez allongées, aussi larges que le corselet, près de deux fois aussi longues que larges, finement pointillées et réticulées et marquées, de chaque côté de la suture, d'une strie assez marquée et de quelques autres sur le disque, beaucoup moins senties, surtout en avant. Pattes ferrugineuses.

Cet insecte m'a été envoyé par M. Chevrier, de Genève, sous le nom que je lui conserve ici.

Il provient de Sicile.

35. Catops quadraticollis.
(Planche 11, figure 3.)

Olongo-ovalis, convexiusculus, niger; antennarum arti-

culis primis et ultimo tibiisque ferrugineis ; thorace quadrato, vix postice angustiore, angulis posticis rectis. 3-3/4 m.

Il est à peu près de la taille du *tristis*, dont il se rapproche beaucoup par la forme et la couleur : il est cependant un peu plus allongé et généralement plus foncé, presque noir. Ses antennes sont un peu plus filiformes, moins brusquement renflées pour former la massue; mais il en diffère principalement par la forme de son corselet qui est à peu près aussi long que large, plus rectiligne sur les côtés, avec les angles postérieurs plus droits. Les bords latéraux sont un peu plus arrondis dans les mâles que dans les femelles, mais cependant toujours moins que dans le *tristis*.

J'ai plusieurs fois trouvé ce *Catops* aux environs de Paris sous de petits animaux morts et desséchés.

Il pourrait avoir beaucoup d'analogie avec le *montivagus* Heer, Faun., Col. Helv., pars I, p. 381, qui est très voisin du *tristis* et dont il ne diffère, d'après M. Heer, que par le corselet légèrement plus étroit et dont les angles postérieurs sont un peu plus aigus, et par le dernier article des antennes à peine plus grand que le précédent. Le *quadraticollis*, au contraire, a les angles postérieurs du corselet moins sentis que le *tristis*, et je n'ai pu saisir de différence dans la longueur relative du dernier article des antennes, chez l'une ou l'autre espèce.

36. Ptilium marginatum.

Oblongum, nigrum, opacum, dense fortiter punctatum, pubescens; thorace postice late marginato; antennis, elytrorum apice pedibusque testaceis. 3/4 m.

Un peu plus grand que l'*angustatum* Erichs., dans le voisinage duquel il doit être placé. Tête régulièrement et

finement ponctuée; antennes d'un testacé un peu grisâtre. Corselet une fois et demie aussi large que long; les angles antérieurs assez saillants, les postérieurs arrondis; il est très faiblement rebordé sur les côtés, mais très largement à la base qui est arrondie; il est légèrement pubescent et terne, et couvert de points enfoncés très serrés, plus forts que ceux de la tête et des élytres; celles-ci trois fois aussi longues que le corselet, ovalaires, un peu plus larges en arrière, à peine moins foncées que la tête et le corselet, avec l'extrémité testacée; elles sont finement ponctuées et très pubescentes. Pattes testacées.

Cette espèce se distingue de l'*angustatum* par sa taille plus grande, son corselet relativement plus court et plus large, dont la ponctuation est plus forte et qui est très largement et très sensiblement rebordé en arrière. Il a aussi quelque analogie avec le *Kunzei*, mais il est deux fois aussi grand que lui, a les élytres beaucoup plus longues et son corselet est tout différent.

J'ai pris cet insecte, le 31 mai 1849, au milieu d'une très petite fourmilière de *Formica rufa*, dans la forêt de St-Germain. J'en possède trois exemplaires parfaitement identiques.

37. Ipidia lata.

Oblongo-ovalis, nigro-picea, nitidula; elytris rugoso-confertìm striato-punctatis rufoque bimaculatis. 3 1/2 m.

Ovalaire et légèrement convexe. Tête noirâtre, légèrement chagrinée, terne, avec un sillon transversal assez profond entre les antennes: celles-ci ferrugineuses; les deux avant-derniers articles rembrunis. Corselet d'un brun noirâtre, avec les bords latéraux ferrugineux, environ deux fois aussi large que long, légèrement sinueux en

arrière, fortement échancré en avant; les angles antérieurs obtus, les postérieurs assez aigus et saillants; il est couvert de poils rares et de points enfoncés assez forts et très écartés. Ecusson arrondi et lisse. Elytres ovalaires, arrondies à l'extrémité, d'un brun noirâtre assez luisant et ornées chacune de deux taches rouges, l'une bilobée, placée à la base, l'autre un peu au-delà du milieu : cette dernière arrondie; elles ont huit stries légèrement marquées de points peu enfoncés et transversaux : les intervalles sont légèrement relevés en avant, beaucoup plus fortement en arrière et marqués chacun d'une ligne de petits points d'où sortent de petites soies jaunâtres, le septième plus élevé que les autres dans toute son étendue. Dessous du corps ponctué et noir, les pattes d'un brun ferrugineux avec les tarses testacés.

Pris par M. Montandon aux environs de Batoum, en Iméritie.

38. Diphyllus fagi.

Elongatus, pubescens, brunneo-castaneus; antennis, pedibus, humeris et elytrorum apice, testaceis; antennarum articulo nono octavo majore; thorace utrinque bicarinulato. 3 m.

Ovale, allongé et entièrement pubescent. Tête brunâtre, couverte de points enfoncés assez écartés, et marquée entre les yeux de deux petites impressions ovalaires; antennes testacées : les articles, de trois à huit, égaux entre eux et le neuvième transversal, plus fort que le huitième et moins que le dixième, peut être considéré comme faisant partie de la massue. Corselet une fois et demie aussi large que long, à peine échancré en avant, légèrement sinueux en arrière; les bords latéraux très finement crenelés : il est entièrement couvert de points enfoncés, assez

gros et écartés et offre, en outre, de chaque côté, deux petites carènes peu élevées. Ecusson transversal. Elytres ovalaires, brunâtres, avec les épaules, souvent toute la base et l'extrémité, testacées : elles sont marquées de stries ponctuées, les intervalles sont planes. Dessous du corps ferrugineux. Pattes testacées.

Cet insecte est assez commun aux environs de Paris, sous l'écorce du hêtre. Je lui ai conservé le nom sous lequel il figure dans beaucoup de collections, et qui lui a été assigné par M. Chevrolat.

39. Diphyllus frater.

Elongatus, tenue pubescens, piceo-brunneus; antennis, pedibus, humeris et elytrorum apice, ferrugineis; antennarum articulo nono octavo æquali; thorace utrinque bicarinulato. 2 3/4 m.

Il a la plus grande analogie avec le *fagi*; il est à peine plus petit que lui, un peu plus finement ponctué, moins pubescent, un peu plus foncé; mais ce qui le fera toujours reconnaître c'est la forme de ses antennes, dont les articles, de trois à neuf, sont égaux entre eux et dont la massue n'est réellement formée que de deux articles.

Cet insecte a été pris, par M. Gené, dans l'île de Sardaigne, et j'en possède dans ma collection deux individus que je dois à sa générosité.

40. Myrmechoxenus picinus (1).

Piceus, nitidus, fortius punctatus; antennis pedibusque testaceis. 1 3/4 m.

(1) J'ai cru devoir imiter M. Markel, qui a changé le nom de *Myrmechixenus* en *Myrmechoxenus*, qui est plus en harmonie avec les lois de l'étymologie.

Il est tout à fait de la taille et de la forme du *vaporariorum* de M. Guérin-Méneville, mais il s'en distingue en ce qu'il est brun, plus luisant et couvert d'une ponctuation beaucoup moins serrée. Il ne peut être confondu avec la variété brune du *subterraneus* qui est moitié plus petite, beaucoup plus étroite et bien plus finement pointillée.

Je possède un exemplaire de cette espèce; je le tiens de M. Reiche qui en a reçu plusieurs de Corse et d'Algérie.

41. Corticaria crassiuscula.

Ovata, castaneo-picea, nitidula, convexiuscula, tenue pubescens; thorace transverso, brevi, postice foveolato, lateribus crenato-dentatis; antennis pedibusque testaceis. 1 1/4 m.

Tête très finement pointillée et terne; antennes testacées. Corselet transversal, plus d'une fois et demie aussi large que long; arrondi sur les côtés, où il est fortement denticulé, chaque dent garnie d'une soie jaunâtre. Il est couvert de points enfoncés assez forts et très écartés, et offre en arrière une petite impression arrondie; il est un peu brillant et couvert de petites soies rares. Ecusson transversal. Elytres ovalaires, assez convexes, couvertes de points enfoncés assez forts, irrégulièrement disposés en lignes longitudinales, nullement enfoncées, en forme de stries; elles sont garnies de petites soies jaunâtres disposées en lignes. Pattes testacées.

Elle se distingue de ses congénères à corselet denté par sa taille beaucoup moins allongée, son corselet beaucoup plus large et dont les dents des bords latéraux sont beaucoup plus fortes.

J'ai reçu cette espèce de M. Montandon qui l'a prise aux environs de Batoum, en Iméritie. Deux exemplaires

ont été communiqués à M. Mannerheim qui me les a retournés comme nouveaux.

42. Latridius cordaticollis.

Breviter ovatus, niger; antennis, elytris, pedibusque, ferrugineis, vel omnino ferrugineus; thorace cordato, late marginato, in disco canaliculato; elytris punctatostriatis, striis postice evanescentibus. 2 m.

Tête noire ou ferrugineuse, terne, très finement pointillée, marquée sur le vertex d'une petite impression longitudinale; antennes ferrugineuses, très courtes, avec le premier article très gros et globuleux. Corselet noir ou ferrugineux, terne, cordiforme, un peu plus large que long; à peine échancré en avant, coupé presque carrément en arrière; fortement élargi en avant, brusquement rétréci un peu avant le milieu, subanguleux au point où commence le rétrécissement; marqué, en dessus et en arrière, d'une large dépression transversale et d'un sillon longitudinal placé au milieu; les bords latéraux sont très largement marginés et légèrement granuleux. Elytres ferrugineuses, avec chacune huit stries assez fortement ponctuées, en comprenant les stries marginales; ces stries s'oblitèrent en arrière, surtout les internes; les intervalles sont un peu relevés. Dessous du corps noir ou ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Il doit être placé dans le voisinage du *minutus*, dont il diffère par la forme de son corselet qui est à peine échancré en avant, avec les bords latéraux plus largement arrondis vers les angles antérieurs.

Je possède trois individus de cette espèce, deux pris par moi aux environs de Paris et le dernier au Mans par M. Anjubault. Deux de ces exemplaires sont entièrement

ferrugineux, plus ou moins clairs, le troisième a la tête, le corselet et le dessous du corps, noirs.

Cette espèce a été communiquée à M. Mannerheim qui la considère comme nouvelle.

43. Latridius Genei.

Ovalis, picco-ferrugineus, convexus, glaber; thorace antice angustato, crasso-marginato, postice transversìm impresso; clytris gibbosis, punctis validioribus, vix striatis, fortiter punctatis, late marginatis, margine leviter reflexo. 1 1/2 m.

Tête d'un ferrugineux assez foncé, granuleux et terne; antennes ferrugineuses. Corselet granuleux comme la tête et également terne, à peu près aussi long que large; quadrilatère, légèrement rétréci en avant; coupé à peu près carrément au sommet et à la base; les angles antérieurs obtus, les postérieurs droits; les bords latéraux sont marginés et très épais, presque parallèles dans leur moitié antérieure, arrondis en avant; il est marqué, près de la base, d'une très forte et très large dépression transversale. Elytres ovales, très convexes, gibbeuses, un peu plus brillantes que la tête et le corselet; couvertes de très gros points disposés en lignes longitudinales, à peine striées; elles sont assez largement marginées, et les marges sont minces, légèrement relevées et finement denticulées; les pattes sont à peine plus claires que le reste du corps.

Cette espèce remarquable se distingue de toutes les autres de ce genre par ses élytres très convexes, couvertes de points énormes et dont les bords latéraux sont fortement marginés et légèrement crénelés.

Je possède un exemplaire de cette Latridie : je la dois à M. Gené qui l'a prise en Sardaigne et auquel je la dédie.

44. Latridius filum.

Linearis, rufo-testaceus, depressus, glaber; thorace cordato, postice valde constricto, supra granulato, in medio foveola lata impresso; elytris striato-punctatis. 1 1/4 m.

Tête granuleuse, avec une légère impression longitudinale entre les yeux. Corselet cordiforme, fortement rétréci en arrière, les bords latéraux assez largement marginés; il est granuleux, avec une dépression transversale, très large et à peine sentie, placée près de la base et une petite fossette arrondie sur le disque, un peu avant le milieu. Elytres ovalaires, très allongées, près de quatre fois aussi longues que le corselet; marquées de stries garnies de points très serrés, les intervalles étroits et très légèrement relevés en carènes.

Elle a la plus grande analogie avec le *filiformis*, mais elle en diffère par sa forme encore plus linéaire; son corselet plus cordiforme, moins largement marginé, dont l'impression transversale postérieure, est moins sentie, et qui offre sur son disque une petite impression arrondie qui n'existe pas dans le *filiformis*; en outre, ses élytres sont plus ovalaires, la base étant moins large et les épaules moins saillantes.

Cette espèce a été découverte par M. Guérin-Méneville qui l'a vue naître chez lui, dans un champignon venant d'Algérie.

45. Latridius elegans.

Linearis, rufo-testaceus, glaber; thorace cordato, postice et ad latera, impresso; elytris striato-punctatis, interstitiis alternis elevatis. 1 1/3 m.

Tête presque aussi large que le corselet, assez fortement ponctuée, avec une petite impression longitudinale sur le